

**+33 IMPORT EXPORT**

**Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros**  
**Siège social : 15 Rue de VERN, 35200 RENNES**

-----  
**481 093 854 RCS RENNES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE**  
**DU 18 SEPTEMBRE 2025**

L'an 2025,  
Le 18 septembre,  
A 15 heures,

La Société ANGELO, Société civile au capital de 210 000 euros, ayant son siège social 13 Rue de l'Atlas, 75019 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 794 405 613 RCS PARIS, représentée par Monsieur MORIS Nicolas, en sa qualité de Gérant,

Associée Unique de la société +33 IMPORT EXPORT,

En présence de Monsieur MORIS Nicolas, Président non associée de la Société,

Étant précisé que BH&A Audit, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur MORIS Nicolas de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La Société ANGELO, Société Civile au capital de 210 000 euros, dont le siège social est 13 Rue de l'Atlas, 75019 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 794 405 613, représentée par Monsieur MORIS Nicolas, Gérant.

Monsieur MORIS Nicolas, au nom de La Société ANGELO qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

## **DEUXIÈME DÉCISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique  
Pour la société ANGELO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "N. MORIS".